

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

L'Abeille fribourgeoise, société d'apiculture de la Sarine

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 12.4.99 à l'Auberge de l'Union à Onnens en présence de 38 membres et du président cantonal M. Michel Curty. Dans les mutations on note une légère augmentation de l'effectif par l'accueil de 4 nouveaux membres actifs, l'effectif total étant de 106 sociétaires. On écoute ensuite la lecture des différents rapports qui relatent la vie de la société durant l'année écoulée. Le président Michel Monney rappelle que l'on est tributaire des conditions atmosphériques, surtout au départ de la saison lorsque des retours de froid se manifestent. L'année écoulée a été dans l'ensemble satisfaisante pour les apiculteurs de la région. On doit cependant continuer à lutter contre les varroas avec les méthodes de défense naturelle et intégrée. L'activité a été classique durant l'exercice 1998 avec les visites de ruchers, une course annuelle, la participation aux comptoirs et foires de la région. Plusieurs membres se préparent sérieusement pour le prochain concours des ruchers de 1999. La FFA a mis sur pied un cours de formation pour débutants qui rencontre un grand succès avec une quarantaine de participants.

Les comptes font apparaître un bénéfice de Fr. 1577.-, le capital étant maintenant de Fr. 27 145,05. L'inspecteur des ruchers parle de l'état sanitaire dans le district où 2 cas de loque américaine ont été détectés, ce qui a entraîné la destruction de 23 colonies appartenant à 6 apiculteurs. Le préposé au contrôle du miel fait le bilan de cette activité; il donne des conseils pour l'avenir. Les cotisations pour 2000 restent inchangées (Fr. 50.- et Fr. 10.-). Un loto sera organisé le jeudi 12.8.99 à Givisiez. Une bourse aux occasions a été créée. On tient l'inventaire des objets disponibles chez le secrétaire.

Distinctions: les distinctions SAR sont délivrées, pour 40 ans d'apiculture, à MM. Bernard Huguenot, Martin Clerc et André Rolle, et pour 25 années à MM. Louis Felder, Didier Morel et Ernest Donzallaz.

Au programme 1999 on note, outre la traditionnelle course à fin juillet, 3 visites de ruchers chez MM. Jacques Cudré, Hubert Chassot et Camille Boschung.

Cours d'élevage de reines: les membres sont invités à participer au prochain cours d'élevage de reines le samedi 5 juin 1999, près du domicile de M. Camille Boschung, au centre du village de Treyvaux.

L'assemblée se prolonge à l'occasion d'une collation offerte par la société, ce qui donna l'occasion aux uns et aux autres de compléter les délibérations. **E. Dz.**

Société d'apiculture Pied du Chasseral

86^e assemblée générale du 23 avril 1999 au Restaurant du Cheval-Blanc à Orvin

Convocation à 20 h : 12 membres sont présents ainsi que 11 personnes invitées. Sont excusés: M^{me} Gallaz, MM. Grosjean, Douart, Voelker, Huguenin, Caspard, Kaufmann.

M. Pierre Allemand est nommé scrutateur.

L'ordre du jour est accepté.

Le procès-verbal de la 85^e assemblée générale est accepté à l'unanimité avec remerciements et félicitations à la secrétaire.

Démissions: M^{mes} Lucie Conrad, Rose-Marie Ramseyer, M. Gérard Bérout.

Admission: M. Jérôme Sutter, Tramelan, est accepté à l'unanimité et avec applaudissements, vu son jeune âge et son courage.

La société se compose actuellement de 28 membres.

Dans son rapport, le président Heinz Wenger souligne que comme chacun a pu le constater, l'année 1998 n'a pas été florissante. La loque a été présente, mais il ne faut pas déses-



pérer et continuer à lutter. Il donne connaissance d'un message d'un apiculteur désemparé dont le texte paraîtra dans la revue apicole prochainement.

Suite à cette lettre, M. Kaiser demande s'il est possible de remettre des abeilles dans une région qui est mise à ban. M. Tschurni conseille d'essayer, mais en petit nombre. Il ne comprend pas que l'on détruise 30 colonies pour une seule malade.

M. Charrière donne une récapitulation des comptes.

Les vérificateurs: M^{me} Gallaz et M. Grosjean se sont réunis avec le caissier le 21.4. 99 et donnent décharge à l'assemblée d'accepter les comptes avec remerciements et félicitations pour le bon travail effectué.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les cotisations sont maintenues à Fr. 50.- par année.

Le budget 1999 est accepté.

Les indemnités pour le souper du comité sont de Fr. 150.- tous les 2 ans.

Celui-ci aura lieu fin 1999.

La visite de rucher 1999 aura lieu le samedi 7 août 1999 chez M. Sandmeier.

La visite de la centrale solaire à Mont-Soleil a été retenue à l'unanimité, elle aura lieu le 25 septembre 1999.

Concernant ces 2 visites, chaque membre sera avisé au préalable.

La visite de l'usine FMB nucléaire à Mühleberg le 2.10.98 a rencontré un vif succès ainsi que le souper à Lignièrès. Remerciements à MM. Sandmeier et Kaiser pour la bonne organisation.

Les collectionneurs de pollen organisent le 6 juin 1999 une rencontre des apiculteurs au rucher du président.

Le comité est réélu à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes, les délégations à la SAR et FSAJB restent inchangés.

M. Laubscher, inspecteur, rappelle qu'il y a plusieurs cas de loque et que de nombreuses zones sont sous séquestre. Il n'est pas permis de déplacer des abeilles.

En cas de doute, et même en hiver, il est recommandé de faire appel à un inspecteur.

Un cas de loque très tôt décelé peut limiter les dégâts. Les zones sous séquestre nous concernant sont Prêles, Lamboing, Orvin, Lignièrès (chevauchant le district de La Neuveville).

M. Lehmann nous confirme que tout trafic d'abeilles, achat, vente, échange, déplacement est interdit du 1.4 au 30.6.1999 à l'intérieur des communes mises à ban. Il faut se renseigner auprès de l'inspecteur cantonal, le certificat n'étant plus valable.

M. Aeschlimann souligne que 1998 n'a pas été une année abondante et qu'il a fallu nourrir tôt. En plus, le varroa était là, 29 colonies perdues sur 93.

La varroase tue et retient beaucoup de gens à vouloir se lancer dans l'apiculture, beaucoup de travail, de traitements dont le résultat n'est pas toujours concluant.

L'année dernière, Fr. 3500.- de médicaments ont été vendus pour les 3 districts, soit 50% de moins que l'année précédente. Le canton a à nouveau fait le nécessaire pour que les apiculteurs puissent bénéficier d'un prix favorable pour les produits de traitement. Veuillez passer commande rapidement.

M. Aeschlimann souhaite une bonne année apicole à chacun et informe que 3 personnes ont suivi le cours d'inspecteurs des ruches.

M. Schneeberger nous informe que le rucher de Loveresse se porte bien. Fr. 1000.- de miel ont été vendus.

800 écoliers ont visité le rucher en 1998.

Un cours de vulgarisation aura lieu le 15 mai dès 9 h et un cours d'élevage le samedi 5 juin à Loveresse.

18 colonies ont été testées à Loveresse.

M. Girod désire se retirer à la fin de cette année et souhaite trouver un successeur pour s'occuper du rucher de Loveresse.

Honorariat pour 25 années à la SAR: M. Robert Kaiser est récompensé et félicité sous les applaudissements de l'assemblée. Bravo Robi!

Un film vidéo « Peuplement et visite des ruches » édité par OPIDA nous est présenté par M. Tschumi.

Après les bons vœux du président pour 1999 à tous les membres présents, la séance est levée à 23 h.

La secrétaire: Marlyse Ioset



RITHNER & CIE A MONTHEY

vous recommande pour

- la qualité de votre miel
- sa bonne cristallisation
- et son excellente conservation

*le tout nouveau réfractomètre **API-K**
pour le prix exceptionnel de Fr. 250.-,*

pour vérifier instantanément le pour-cent d'humidité de votre miel et assurer sans aucun risque, une parfaite conservation du précieux nectar.

Un apiculteur précautionneux se doit de posséder un tel appareil!

La saison du miel bat son plein!

Nous sommes là pour vous servir et vous proposer...

- des cuves à désoperculer inox ou plastique, dès Fr. 140.-
- des extracteurs pour 6, 9 ou 16 cadres, dès Fr. 495.-

***NOUVEAU:** radial pour 15 cadres motorisés: Fr. 1900.-*

- des maturateurs inox de 25 à 200 kg, dès Fr. 135.-
- tous les moyens de filtrage, passoires et clarificateurs
- des bidons à miel plastiques coniques de 5, 10, 20 kg, de Fr. 5.- à Fr. 9.-
- des emballages à miel *Panorama* plastiques, *Plexi* transparents

**des bocaux de 50, 125, 250, 500 et 1000 g à très bas prix
(prix exceptionnels par palettes)**

- des étiquettes *Panorama* autocollantes pour personnaliser votre récolte
- des emballages Duopack et Tripack pour présenter de façon attrayante 2 boîtes de 500 g ou 3 bocaux de 250 g

RITHNER & Cie - CP 67 - 1870 MONTHEY 1 - 024/471 21 54

Magasins et dépôts à: Montricher: Lüthi «Do it» Le Canada

Sierre: AGROL - Eysins: LANDI - Grattavache: Perroud Mce (sur rdv)

